

EUROPE / ITI SEINE-AMONT

Un premier comité de sélection, de suivi… et de mobilisation

Une nouvelle étape a été franchie pour l'Investissement Territorial Intégré (ITI) Seine-Amont et le développement de projets d'intérêt territorial.

Publié le 07 octobre 2016

Le premier comité de sélection et de suivi de l'ITI Seine-Amont s'est tenu le 7 octobre 2016, quelques jours après la signature de la convention cadre entre l'Établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre et la Région. Présidé par Michel Leprêtre, président de l'EPT, ce comité a pour mission de sélectionner les projets qui pourraient faire l'objet de cofinancements européens dans le cadre de l'ITI et d'en assurer le suivi opérationnel.

Ainsi, sept projets ont été sélectionnés par la gouvernance lors de ce premier comité :

- **Rénovation pour une cité des métiers plus accessible,** plus attractive et mieux adaptée aux besoins du territoire » porté par le Conseil départemental du Val-de-Marne (enveloppe accordée : 650 000 €) ;
- **amorçage de projets entrepreneuriaux,** conseils et formation à la création / reprise et développement d'entreprises » porté par un consortium associant l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre à l'association Espace pour entreprendre (enveloppe accordée : 142 000 €) ;
- **Silverinnov' :** Programme d'accompagnement et d'accélération des sociétés hébergées et projet d'animation pour les sociétés » porté par Silverinnov' Plateforme Charles Foix Seine-Amont (enveloppe accordée : 141 792 €) ;
- **« Equipement silverinnov' Plateforme Charles Foix Seine-Amont »** porté par Silverinnov' Plateforme Charles Foix Seine-Amont (enveloppe accordée : 305 925,65 €) ;
- **« MOOC : une formation innovante dans le numérique pour les aides à domicile »** porté par l'association Campus Urbain Seine-Amont (enveloppe accordée : 100 000 €) ;
- **« CoTLiSAME – coordination de tiers-lieux en Seine-Amont pour la mutualisation d'équipements »** porté par l'association Matériaupôle Seine-Amont en tant que chef de file et l'ESIA et Créative Valley en tant que partenaires (enveloppe accordée : 73 100 €) ;
- **« Réhabilitation thermique de la cité Truillot en géographie prioritaire »** porté par l'OPH d'Ivry-sur-Seine (enveloppe accordée : 2 895 000 €).

Seul bémol : la décision de la Région en date du 23 juin 2016 d'intégrer 3 nouveaux territoires ITI, confirmant la diminution de 570 000 € de l'enveloppe globale de l'ITI Seine-Amont et remettant en cause le financement de plusieurs projets portés par le territoire.
C'est dans ce contexte qu'une rencontre avec les élus de la Région, du département, du territoire et des communes de l'ITI Seine-Amont a été proposée par Michel Leprêtre « afin de trouver des solutions sécurisant l'ensemble des projets ».

Prochaine étape : les premières signatures de convention bilatérale entre la Région et les porteurs de projet.

Grand Orly seine bièvre

Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

01 78 18 22 22